

ticulier, par des réunions communes C.G.T.-C.F.D.T.-F.O. et par l'adoption de résolutions et de textes dépourvus d'anticommunisme qui serviront à pousser vers l'unité ou à démasquer les directions en place.

Il n'est pas du tout impossible que les révolutionnaires soient amenés à prendre l'initiative d'organismes pouvant se situer à mi-chemin entre le parti politique et le syndicat. De tels organismes peuvent être des cercles d'études syndicales ou des comités faisant campagne pour l'unité syndicale (réunions communes, listes uniques aux élections professionnelles, etc.).

En ce qui concerne les comités d'action, ce serait une erreur que de les faire vivre ou survivre en marge du mouvement syndical. Outre l'agitation politique et culturelle qu'ils font, ils doivent autant que possible s'orienter vers une activité syndicale et être composés de syndiqués. Par leur canal doit pouvoir s'établir une liaison entre les luttes syndicales et politiques. Ceci implique entre autres que dans toute la mesure du possible leurs membres ne seront pas soustraits au travail dans l'entreprise au profit d'une activité extérieure.

Enfin, l'ensemble de ces tâches ne saurait être conduit correctement sans un travail politique de parti au sein des entreprises, travail qui suppose la création de cercles ou de cellules de la Ligue au sein des entreprises.

On objectera que la future Ligue n'ayant que peu de militants ouvriers, elle ne sera pas en mesure d'investir des forces dans les entreprises. Ceci n'est pas exact : il est du ressort des membres de la Ligue de procéder à un regroupement des militants ouvriers les plus radicalisés, de les former politiquement et de débloquer la situation du communisme révolutionnaire dans les entreprises.

Egalement, il est de la compétence des membres de la future Ligue d'amener les étudiants à faire des choix pour leur avenir professionnel, en accord avec leurs choix politiques. A ceux qui se préparent à une carrière d'ingénieurs, il faut suggérer le travail dans une grande entreprise plutôt que dans un bureau d'études ou un cabinet d'ingénieur-conseil. A ceux qui se préparent à entrer dans l'enseignement, il faut suggérer la fonction dans un C.E.T., plutôt que dans une sixième de lycée.

Nous opposons l'orientation esquissée dans ce texte à celle qui mise uniquement sur le travail de l'extérieur des entreprises et qui se survit grâce à des « contacts » avec les « prolos » tous plus intéressants les uns que les autres. Cette politique des « contacts » ne permet aucunement un examen concret des tâches et de la pratique des « prolos » en question et encore moins la constitution de cercles et cellules dans les entreprises. Sur ce point, l'expérience antérieure à mai a été parfaitement concluante.

P.S. — Dans un prochain texte, nous examinerons les rapports entre les luttes du secteur étudiant et celles du mouvement ouvrier.

Arsène.